



**280 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,  
60 UNIVERSITÉS ET 7 500 ÉTUDIANTS**

**S'ENGAGENT AU QUOTIDIEN AVEC L'AFEV CONTRE LES INÉGALITÉS**



**VERS UNE  
RESPONSABILITÉ SOCIALE  
DES UNIVERSITÉS**





L'Afev est une association qui **lutte contre les inégalités** et favorise l'engagement des jeunes.

→ Elle participe à **créer du lien entre les universités et les territoires** en mobilisant des étudiants bénévoles dans des projets de cohésion sociale

→ Elle vise à faire de la société de la connaissance une réalité pour tous **en donnant l'envie d'université** à des jeunes qui en seraient à priori éloignés

→ Elle contribue à la formation des étudiants en les impliquant dans des actions leur permettant d'**acquérir des compétences transversales** complémentaires aux savoirs académiques et utiles pour leur insertion professionnelle.

# QUEL PROJET ?

**L**e passage d'une société industrielle à une société de la connaissance entraîne un besoin croissant d'emplois qualifiés voire hautement qualifiés. **L'exigence n'est plus seulement de former une élite mais bien de former le plus grand nombre.** Faire en sorte que la majorité de la jeunesse de ce pays bénéficie d'un bon niveau de certification, c'est répondre à un double enjeu de cohésion sociale et de compétitivité économique, au cœur de la stratégie de Lisbonne.

L'intervention des étudiants bénévoles de l'Afev contribue ainsi à **réduire les différentes fractures** (sociales, spatiales, numériques, civiques...) qui traversent notre société et dont certains quartiers urbains sont le théâtre privilégié. Convaincue que **la jeunesse est une ressource** pour la vitalité et la cohésion d'un territoire, l'Afev a conçu un projet de développe-

ment social impliquant une diversité d'acteurs et basé sur le principe du parrainage étudiant. Les établissements d'enseignement supérieur, les collectivités territoriales, les établissements scolaires et universitaires sont les partenaires privilégiés de ce projet de solidarité. A travers la mobilisation de jeunes étudiants, bénévoles ou volontaires, l'Afev souhaite promouvoir la diffusion du savoir et de l'éducation pour tous.

Pour appréhender les réalités du monde d'aujourd'hui, les jeunes, qu'ils poursuivent leurs études ou qu'ils soient sortis du système scolaire sans qualification, doivent se doter de nouvelles compétences pour construire leurs propres parcours de vie. Ces enjeux sont liés aux évolutions de **notre société et de notre économie de plus en plus fondées sur la connaissance.** L'illustration la plus visible de ces mutations majeures est

l'emprise des technologies de l'information et de la communication sur notre quotidien.

L'autonomie accrue des universités, les rapprochements entre établissements en cours, permettront aux universités de répondre à ces défis au plus près des enjeux des territoires où coexistent pôles d'excellence et quartiers de relégation.

L'Afev se positionne comme un acteur du développement territorial qui souhaite participer au lien et à la cohésion sociale de ces bassins de vie. La mise en œuvre d'actions de solidarité par des étudiants constitue un formidable vecteur de mobilisation et d'implication d'une génération pour qui "être utile" n'est pas un vain mot. Leur niveau de qualification, leur disponibilité et leur réseau culturel sont **des atouts importants qui méritent d'être pris en compte à l'échelle d'un territoire.**

Nous proposons de participer à un projet d'éducation transversal visant à permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à l'université et d'y réussir. Une telle démarche permet la diffusion et la capitalisation de savoirs non académiques en complément des initiatives menées par les pouvoirs publics.



## Universités & Territoires

Universités et Territoires est une lettre d'information mensuelle basée sur le dialogue et l'échange entre l'université, la ville et ses acteurs, réalisée en partenariat avec l'Afev, l'Afij, l'Avuf et la Cpu.

> Pour recevoir Universités et Territoires :  
**www.afev.org**  
[rubrique ressources]



→ **La Responsabilité Sociale des Universités** est l'intégration par les universités de préoccupations culturelles, socio-économiques et environnementales dans leurs activités et leurs relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société.

**L'Afev est le partenaire associatif naturel des universités** pour construire avec elles une démarche de responsabilité sociale, visant l'intégration des enjeux sociaux dans leurs projets d'établissement en partenariat avec les collectivités territoriales.

## I Participer à l'inscription territoriale des universités

Les Universités, loin d'être cantonnées à une mission de recherche et d'enseignement, ont un rôle à jouer comme acteurs de développement local. L'autonomie accrue des établissements, leur nouveau rôle concernant l'accueil, l'orientation et l'insertion de leurs étudiants, ainsi que les regroupements en cours dans plusieurs villes à travers les PRES vont leur donner un rôle essentiel dans la formation du plus grand nombre à l'échelle d'un territoire.

Les étudiants représentent une véritable ressource pour un territoire, qui peut être valorisée dans une politique locale, en échange de la prise en compte des besoins d'un territoire. La coproduction entre les universités et les collectivités sur la mise en adéquation des besoins et des ressources peut par exemple donner des ouvertures en termes de formation tout au long de la vie pour les habitants et de terrain d'étude pour les étudiants par exemple.

### → L'AFEV OFFRE aux universités de les accompagner dans l'élaboration d'un projet de territoire

visant par l'engagement d'étudiants bénévoles une cohésion renforcée entre universités et collectivités. Elle peut aider les universités à développer leur écoute des territoires qui l'environnent, à travers la mise en place de projets associant vie étudiante et engagement pour favoriser la cohésion territoriale. Ces projets peuvent se décliner par exemple sur le logement, les transports, les voyages et s'inscrire dans le cadre des contrats quadriennaux et de conventions tripartites entre une université, les collectivités du territoire et l'Afev.



La construction d'une identité citoyenne étudiante contribue à poser l'université comme

acteur et ressource des problématiques socio-urbaines du territoire qui l'environne.

**CAMILLE GALAP**

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION "VIE DE L'ÉTUDIANT ET QUESTIONS SOCIALES" DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ







## 2 Faire de la société de la connaissance une réalité pour tous

L'acquisition du plus haut niveau de connaissance par le plus grand nombre est un enjeu crucial pour relever le défi du passage d'une société industrielle à une société de la connaissance comme le rappelle la stratégie de Lisbonne. Cette démocratisation doit permettre d'atteindre les objectifs de cohésion sociale et de compétitivité économique qui vont de pair pour l'émergence d'une économie de l'innovation. Cette dynamique en œuvre positionne l'université comme un acteur central pour conduire le plus grand nombre de jeunes au plus haut niveau possible.

### → L'AFEV DÉVELOPPE des actions d'accompagnement individualisé

visant à créer du lien entre des étudiants et des jeunes collégiens et lycéens afin de donner l'envie d'université, favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour des jeunes qui en sont éloignés, et, partant, démocratiser l'accès à la connaissance. Ces actions passerelles entre des établissements d'enseignement secondaire et des universités peuvent s'inscrire dans le cadre du volet "orientation active" du plan pour la réussite en Licence et des "cordées de la réussite" du plan Espoir Banlieues.



*Je suis convaincu que la formation est un des principaux piliers d'un nouveau modèle de développement qui nous permettra d'anticiper les mutations économiques, politiques et sociales de notre société. Là réside la principale responsabilité sociale de l'université. Chacun doit avoir accès à une formation qui lui donne la possibilité de construire son parcours professionnel et de s'épanouir.*

**JEAN-JACK QUEYRANNE**  
PRÉSIDENT DE LA RÉGION  
RHÔNE-ALPES

### QUELQUES CHIFFRES

**38%**

d'une classe d'âge accède à un diplôme de l'enseignement supérieur quand l'objectif fixé par le Conseil de l'Union Européenne est de 50 % pour 2010.

**11%**

d'enfants d'ouvriers contre 30 % d'enfants de cadres étudient à l'université et l'écart se creuse davantage en 3<sup>e</sup> cycle de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'éducation nationale, années 2006-2007 France métropolitaine et DOM.

**94%**

des étudiants bénévoles à l'Afev ont l'impression d'apprendre de nouvelles choses au contact des enfants qu'ils accompagnent.

Source : évaluation sur l'action éducative de l'Afev menée par le bureau d'études Trajectoires-Reflex.

# 3 Valoriser l'engagement étudiant pour le démultiplier

Les étudiants engagés dans des actions de l'Afev développent des compétences transversales complémentaires aux savoirs académiques dispensés par les universités, et qui seront un véritable plus pour leur insertion professionnelle. Reconnaître l'engagement étudiant, c'est valoriser les compétences acquises à travers des expériences d'éducation non-formelle et également favoriser son essor.

**→ L'AFEV PROPOSE aux universités de développer des unités d'enseignement** visant la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant. 33 établissements universitaires sont déjà impliqués dans cette démarche permettant de valider ces expériences au service de la cité via l'attribution de crédits ECTS. L'engagement étudiant à l'Afev peut également être reconnu par les dispositifs de reconnaissance pédagogique de l'engagement associatif préexistants.

## L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT "AGIR DANS LA CITÉ" EST COMPOSÉE :

→ **Du bénévolat de l'étudiant** dans une action d'accompagnement individualisé (60 heures)

→ **Des apports théoriques et des temps de réflexions proposés par l'Afev :**

- Lutter contre les exclusions, s'impliquer : Pourquoi ? (2h)
- Accompagnement individualisé : apport théorique (2h)
- Accompagnement individualisé : analyse pratique (2h)

Des apports complémentaires peuvent être proposés en fonction des spécificités des accompagnements (2h).

→ **Des apports théoriques proposés par l'établissement d'enseignement supérieur** en fonction des orientations qu'il souhaite donner à l'UE (nombre d'heures en fonction de l'établissement).

“



*Imaginons que deux candidats frappent à ma porte. L'un a un master, l'autre une licence. Ce dernier est moins bien diplômé, mais m'explique qu'il s'est investi pour les autres, qu'il s'est impliqué dans une association... Sans hésiter, c'est lui que je recrute, car je suis convaincu que nous n'arriverons à aucun développement économique viable sans prendre en compte la solidarité et le sens du collectif.*

**CHRISTIAN LEROY**  
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES  
DE FLUNCH

Le nombre de crédits ECTS attribués varient de 3 à 5. L'évaluation de l'action se fait le plus souvent sur la base d'une attestation de participation à une action associative délivrée par l'Afev et d'un rapport rédigé par l'étudiant sur son action validé par l'université.



**OUTILS DISPONIBLES SUR LE SITE [WWW.AFEV.ORG](http://WWW.AFEV.ORG)**  
(Rubrique "Partenaires")

- **Fiche action** "pour des universités socialement responsables"
- **Unité d'enseignement** "agir dans la cité"
- **Convention tripartite** université-collectivité-Afev



# QUI SOMMES-NOUS ?

- L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville est **UNE ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI 1901**. Elle est agréée Jeunesse et Education Populaire et complémentaire de l'école publique.
- Avec **7 500 BÉNÉVOLES** mobilisés dans **60 UNIVERSITÉS** et **10 000 ENFANTS** suivis dans **280 VILLES** en France, l'Afev est aujourd'hui le premier réseau de mobilisation d'étudiants bénévoles dans des actions de solidarité en direction des quartiers populaires.
- L'Afev est une association d'**ÉDUCATION POPULAIRE** qui agit dans les territoires urbains. Elle souhaite contribuer à l'évolution de l'**ÉDUCATION NON FORMELLE** et au renouvellement des **PRATIQUES CITOYENNES** en France et en Europe.
- **21 ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES** sont aujourd'hui conventionnés avec l'Afev pour favoriser l'engagement des jeunes et faire de la société de la connaissance une réalité pour tous dans les territoires.

**afev** \*\*

## CONTACT NATIONAL

**AFEV**  
26 bis rue Château Landon  
75010 Paris  
Tél. 01 40 36 01 01  
Fax 01 40 36 75 89  
Email : [pole.national@afev.org](mailto:pole.national@afev.org)



- POUR NOUS CONTACTER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
- POUR S'INSCRIRE À NOTRE NEWSLETTER

**[www.afev.org](http://www.afev.org)**

[Rubrique "Contacts"]

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AFEV



**BNP PARIBAS**

